

Lecture de la déclaration liminaire en intersyndicale

Notre compte-rendu porte sur les seuls points sur lesquels, les élus de Solidaires, sont intervenus en séance... Autrement dit, et contrairement à certains, TOUS les points à l'ordre du jour. Sans oublier tous les autres points abordés à notre demande.

Mme DEGOND, présidente du CDAS, insiste sur l'utilité de l'action sociale, d'autant plus dans notre département, impacté par un taux de chômage important, avec des répercussions sur les familles des agents. Il est important de faire attention à ce que l'action sociale soit véritablement sociale, et bien ciblée.

Elle souhaite, à l'avenir, des actions novatrices correspondant aux besoins des agents de la direction, comme de l'aide aux devoirs pour permettre une égalité pour l'ensemble des enfants, des actions pour le permis de conduire, des actions culturelles (places de théâtre, d'opéra...).

Solidaires est totalement en accord avec ce discours qui rejoint les demandes formulées par vos élus en CDAS depuis plusieurs années

1^{er} point : Compte-rendu annuel d'activité 2015 de la délégation

La déléguée présente le compte-rendu annuel d'activité 2015 en commençant par rappeler la constitution de l'équipe gérant l'action sociale.

Nous remarquons l'absence des médecins de prévention, Dr Marie-Dominique DELEPLACE pour le secteur d'Arras, et le Dr Nathalie MALONNE pour la côte, présents au dernier CDAS, qui font pourtant partie de l'équipe.

La déléguée précise qu'elles sont invitées mais pas incitées à être présentes en CDAS. Michel DESREUMAUX, délégué régional de l'action sociale, ajoute que leur présence n'est pas obligatoire dans cette instance, contrairement au CHSCT.

Nous comprenons informées qu'il serait préférable qu'elles ne viennent pas ! Pourtant elles reçoivent le même courriel d'invitation que nous...

La délégation comprend deux assistantes de service social : Sylvie NIELLINI et Christine Van de WALLE.

En l'absence de Mlle VAN DE WALLE, Sylvie NIELLINI assure, avec beaucoup de pression, la continuité de service et traite les situations d'urgence.

Solidaires rappelle qu'en matière d'action sociale, toutes les situations sont urgentes et qu'il n'est pas normal de prioriser les urgences.

Quelques chiffres pour information :

- les effectifs concernés par l'action sociale du Pas-de-Calais au 31 décembre 2015 :

La délégation du Pas-de-Calais se compose de 1156 hommes et 1240 femmes :

- 34% d'agents de catégorie C,
- 39% d'agents de catégorie B
- 19% de catégorie A

- 2712 retraités des administrations financières du Pas-de-Calais
- 1755 enfants des Ministères financiers

– **les crédits d'action locale pour 2015 ont été utilisés comme suit :**

- 59 284 € pour l'arbre de Noël ;
- 2 700 € pour l'envoi de boîtes de chocolat aux agents malades plus de 3 mois ;
- 2 422 € pour la journée d'information des retraités ;
- 4 160 € pour les actions prévention et solidarité ;
- 12 288 € en actions collectives ;
- 4 717 € pour les coin-repas.

– **Statistiques des sorties 2015 :**

190 personnes ont participé aux 4 sorties organisées en 2015 : les retraités représentent environ 55 % des participants.

Les sorties organisées en 2016 sont plus particulièrement à destination des enfants.

– **Restauration collective :**

71 878 repas ont été servis en 2015 dans les restaurants administratifs des ministères financiers ; 65 % étaient subventionnés, contre 69 % en 2014.

Les agents dont l'indice est inférieur à 466 bénéficient d'une subvention de 1,22 € par repas pris dans un restaurant administratif des ministères financiers. **Solidaires demande la révision à la hausse de cet indice afin de permettre à un plus grand nombre d'agents de bénéficier de la subvention.**

A ce jour, seule la subvention aux petites structures a été versée. La gestion des restaurants administratifs est gravement compliquée par ces versements tardifs, qui n'ont malheureusement rien d'inhabituel. Les petites structures rencontrent des difficultés. Les restructurations qui impactent les plus petits centres ne peuvent qu'aggraver cette situation.

Le 3 décembre 2015, un groupe de travail regroupant les présidents des associations gérant la restauration collective, la délégation de l'action sociale et des représentants du personnel avait permis des échanges constructifs et utiles. Les élus en CDAS renouvellent leur demande d'un nouveau groupe de travail afin de réfléchir à des solutions permettant de maintenir une restauration collective de qualité pour le plus grand nombre d'agents du département.

– **Titres restaurants :**

Le nombre de titres restaurants est en constante régression sur les 5 dernières années.

8 départements, dont le Pas-de-Calais, expérimenteront le titre restaurant dématérialisé dès le 1er janvier 2017. La note nationale relative aux modalités de déploiement est en cours de rédaction.

L'équipe de la délégation à l'Action Sociale expérimente dès à présent le titre restaurant dématérialisé.

Mme DEGOND propose d'inscrire le titre restaurant dématérialisé à l'ordre du jour d'un prochain CDAS.

– **Vacances enfants :**

183 enfants sont partis avec l'EPAF dont 66 en juillet, 38 en août, 44 au printemps et 35 en

hiver.

Le nombre de départs en colonies diminue de façon continue.

Le délégué régional à l'action sociale indique que des études sont en cours afin d'en déterminer les causes. Le mode de transport privilégié pour notre région et le temps d'attente dans la zone de transit en région parisienne semble avoir un effet rébarbatif.

– **Prêts ALPAF :**

La délégation à l'Action Sociale assure l'information aux prestations de l'ALPAF auprès des agents bénéficiaires des Ministères Economiques et Financiers et apporte son concours pour l'appréciation des situations individuelles et familiales des agents qui sollicitent des prestations.

Néanmoins, depuis le 1er janvier 2016, le formulaire de demande d'aide ou de prêt, accompagné des pièces justificatives est à renvoyer à l'ALPAF, secteur 2, Valmy 133, 18 avenue Léon Gaumont, 75977 PARIS Cedex 20.

2ème point : Compte-rendu d'activité 2015 des assistantes de service social

Il n'y aura pas de présentation du compte-rendu d'activité des assistantes de service social pour l'année 2015 en signe de protestation contre l'application du nouveau système indemnitaire, RIFSEEP.

Depuis décembre 2015, les assistantes de service social n'assurent plus la saisie informatique du suivi de leur activité et ne fournissent plus de statistiques.

Solidaires apporte son soutien au mouvement des assistantes de service social.

Questions diverses :

- **spectacle de fin d'année :**

En 2016, les membres du CDAS ont retenu pour la seconde fois le cirque de la Générosité comme spectacle de fin d'année ouvert aux agents du Ministère des Finances de notre département et à leur famille. En 2016, ce spectacle, change de dénomination mais a une double vocation :

- un arbre de Noël ;
- et un moment de convivialité proposé à tous les agents actifs et retraités.

En 2016, la terminologie « arbre de Noël » a été mise entre parenthèses pour diverses raisons : la date, dont nous sommes tributaires mais trop éloignée de Noël, la difficulté d'avoir la présence d'un père Noël à la fin du spectacle (sa venue aurait été quelque peu déconnectée à cette période)...

Des friandises seront offertes aux enfants à la sortie du spectacle. Il sera commandé autant de goûters que d'enfants inscrits.

Il nous a été fait lecture d'un courriel d'agent sollicitant un changement dans l'organisation de l'arbre de Noël : nous rappellerons la difficulté d'organiser un spectacle de fin d'année qui enchante l'ensemble des enfants de 0 à 12 ans et leurs parents, sur un département si étendu, avec les contraintes budgétaires imposées au CDAS. Il est néanmoins toujours appréciable de connaître l'avis des collègues, qu'il soit positif ou négatif, car ils sont trop rares. Ses avis, quelles que soient leur teneur et leur force, restent constructifs et permettent aux membres du CDAS et de la Délégation d'évoluer.

Pour 2017 nous envisageons de modifier la formule « arbre de Noël » de ces 2 dernières années. Il n'a d'ailleurs jamais été décidé de maintenir la formule cirque tous les ans, ni de retenir la journée de dimanche ad vitam !

N'hésitez pour nous aider à évoluer à nous adresser toutes vos idées (cinéma, spectacle, autres...) : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

– **concours de dessin :**

La date limite (20/09) du concours a été reportée au 4 novembre, soit après les vacances de la Toussaint, afin de laisser plus de temps aux enfants et aux parents pris dans les turpitudes de la rentrée.

Le thème du cirque a été retenu pour faire écho au spectacle de fin d'année. Les dessins gagnants seront imprimés sur les cartes de vœux que la Délégation adresse tous les ans aux actifs en CLM ou CLD.

Afin de remercier l'ensemble des participants, un bâton lumineux leur sera offert lors du spectacle de fin d'année à Longuenesse. Pour les enfants qui ne pourront être présents ce lot sera remis à leurs parents sur leur lieu de travail. Les gagnants recevront en plus un lot de cartes de vœux réalisées à partir de leur dessin.

– **recrutement d'un nouveau psychologue sur la côte :**

2 candidats ont été reçus par le Dr Malonne (médecin de prévention de la côte). Le candidat retenu débutera ses consultations dès la fin du mois de septembre.

Les entretiens avec le psychologue doivent normalement être limités à trois, le but étant d'orienter les personnes en souffrance dans le choix d'une thérapie éventuelle.

Mme DEGOND propose de réfléchir à une aide permettant le financement de consultations chez un psychologue, afin d'adapter l'aide apportée par l'action sociale au besoin réel des agents.

N'hésitez pas à en parler ou à prendre contact avec la Délégation (coordonnées)

– **consultation d'un avocat :** en 2016 la Délégation propose des consultations d'avocat financées sur les Crédits d'Actions Locales.

Il a été difficile de trouver des avocats intéressés par un partenariat, seul (pour l'instant) un avocat du barreau de Béthune a signé une convention avec la Délégation du Pas-de-Calais. Pour plus d'informations n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe locale de Délégation.

– une partie des crédits 2016 n'étant pas utilisée à ce jour, il a été décidé de proposer, sur les 2 samedis des vacances de Toussaint, des billets pour un parc d'attraction (Astérix ou Bagatelle encore en discussion) à un tarif très compétitif.

A cette période de l'année ces deux parcs seront décorés pour Halloween

La publicité pour cette sortie (sans transport) devrait arriver rapidement sur vos BALP, alors soyez vigilants....

Un GT CAL 2017 est prévu le 18 octobre 2016, d'ici là si vous avez des attentes, des idées de sorties ou d'utilisation du budget, des remarques ou des critiques constructives, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus ou à nous les adresser par courriel : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

Vos représentantes au CDAS :

Laurence MOUTIN-LUYAT, Catherine VERDAUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON, Sandrine BUQUET (experte)